



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 9 mai 2018

IRRIGATION

Niveau d'alerte de printemps est franchi sur le bassin de la Dive du Nord

Pour le bassin de la Dive du Nord :

Le débit seuil d'alerte de printemps est franchi à l'indicateur de Pouançay sur la rivière la Dive du Nord.

Les prélèvements d'eau en rivière et en nappe libre rattachés à l'indicateur de référence de Pouançay, destinés à l'irrigation agricole, sont réduits à 50 % du volume hebdomadaire à compter du lundi 14 mai 2018.

Conformément à l'arrêté cadre, la préfète a signé le 09 mai 2018 un arrêté dans ce sens.

Les dispositions de cet arrêté sont applicables à partir de 8 h 00, le lundi 14 mai 2018.

Contact presse

Guénaël CAMPAN - Service de Communication Interministérielle – Préfecture de la Vienne – guenael.campan@vienne.gouv.fr – 05.49.55.70.09

www.vienne.gouv.fr



www.facebook.com/Prefet86



twitter.com/Prefet86